



SWISS ROWING

SWISS ROWING NEWSLETTER #12

(11 novembre 2020)

Chères Présidentes, Chers Présidents de clubs

Nous sommes extrêmement reconnaissants aux clubs d'avoir intégré dans leurs plans de protection et de manière immédiate, les dernières mesures de l'ordonnance fédérale liées au COVID-19. SWISS ROWING est conscient que ces durcissements ont un énorme impact sur l'aviron « Loisir », notamment en ce qui concerne le port du masque. Après des échanges de courriers et des discussions de vive voix avec l'OFSP, ce dernier nous a confirmé que le port du masque est obligatoire dans tous les bateaux d'équipe. La raison étant que nous ne pouvons pas maintenir les distances minimales requises dans les bateaux et, que de ce fait, l'aviron est considéré comme un "sport de contact".

Vous trouverez dans cette « Newsletter » des informations relatives aux mesures de protection ainsi que des recommandations concernant le port du masque dans les bateaux d'équipe « Loisir ». **Sachez que SWISS ROWING recommande de ne pas sortir en bateau d'équipe pour des entraînements intensifs mais de privilégier des entraînements en skiff ou sur l'ergomètre.**

SWISS ROWING tient également à préciser que les mesures de protection de certains cantons peuvent être plus restrictives que celles de la Confédération et qu'elles font foi.

SWISS ROWING NEWSLETTER #12

1. Effets des exigences de l'OFSP sur les entraînements
2. Aviron « Loisir » & port du masque
3. Evènements à venir

S.v.p., prenez soin de vous !

Pour le comité

Sabine Horvath
Vice-Présidente, Communication

Pour le bureau de Sarnen

Christian Stofer
Directeur

No.	Sujet	Voir aussi:
1	<p>Effets des exigences de l'OFSP sur les entraînements</p> <p>Les directives liées à l'ordonnance fédérale sur le COVID-19 ont été détaillées dans le Newsletter #11. Nous vous rappelons ici les points les plus importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Faire la distinction entre le sport « Jeunesse » (jeunes jusqu'à 16 ans), le sport « Loisir » (jeunes à partir de 16 ans, adultes) et le sport « Elite » (membres des équipes nationales SWISS ROWING) → Les groupes de personnes de 16 ans révolus ne peuvent pas dépasser 15 individus (entraîneur inclus) → Mise en place de listes de présence (traçage) → Mise en place de mesures en terme d'espace, à savoir, 15m² par personne pour les entraînements de force ou sur l'ergomètre et au moins 4m² par personne pour les entraînements « calme » (yoga, stretching) → Les entraînements à l'extérieur sont autorisés si les athlètes portent un masque ou si la distanciation sociale est respectée → Skiff : autorisé sans restriction (le port du masque est obligatoire sur terre jusqu'au ponton) → Les clubs sont responsables de communiquer le nouveau plan de protection à leurs membres → Les règles cantonales doivent être impérativement respectées 	<p>Ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière</p>
2	<p>Aviron « Loisir » & port du masque</p> <p>Les règles concernant le port du masque pour <u>l'aviron « Loisir »</u> sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Sans masque : sortie en skiff <u>uniquement</u> → Sans masque : sortie en bateau d'équipe seulement si l'équipage est formé de personnes <u>vivant sous le même toit</u> → Avec masque : sortie en bateau d'équipe seulement si tous les membres de l'équipage <u>portent des masques</u> → Suivant les directives de l'ordonnance fédérale sur le COVID-19, les autorités fédérales nous ont confirmé qu'<u>aucune sortie en bateau d'équipe « Loisir »</u> n'est autorisée sans port du masque ! <p><u>Recommandations de SWISS ROWING</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Ne pas sortir en bateau d'équipe pour des entraînements intensifs 	

	<ul style="list-style-type: none">→ Sortie en bateau d'équipe (avec masque) uniquement pour des entraînements techniques ou légers→ Pour des entraînements intensifs privilégier le skiff ou l'ergomètre→ Lors des sorties changer les masques s'ils sont humides ou mouillés→ Changer de masque après chaque sortie	
3	Evènements à venir	
	<ul style="list-style-type: none">→ Le test ergomètre (5000m max.) du 18 novembre 2020 se déroulera de manière décentralisée dans les clubs (informations suivront)→ Le test longue distance à Mulhouse du 20 novembre 2020 est annulé (Les athlètes du cadre national seront invités pour un test sur le lac de Sarnen)→ L'Assemblée des Délégués SWISS ROWING du 5 décembre 2020 se tiendra sous forme virtuelle (les présidents de clubs recevront une invitation séparée)→ La régata longue distance en 8+ langstrecke.ch du 12 décembre 2020 est annulée→ Le test ergomètre (2000m max.) du 19 décembre 2020 aura lieu (informations suivront début décembre 2020)→ SWISS ROWING Indoors 2021 (nouvelle date : 31 janvier 2021) aura lieu sous forme virtuelle (informations suivront en décembre 2020)	www.swissrowing.ch